



# É-commune passion

n°28\_juillet 2016

Le magazine qui fait écho aux décideurs politiques  
et économiques de la Loire

Que sont-ils  
devenus ?  
page 8

La Loire terre  
d'imprimeur  
page 6

Le made in Loire :  
soyons Locavore !  
page 16



DOSSIER

## Le bois avance dans la Loire

## LE BOIS AVANCE ET FAIT AVANCER

# « 1 000 m<sup>3</sup> de bois mis en œuvre, c'est 21 emplois pendant un an »

Inter forêt-bois 42 sensibilise les élus à l'usage du bois local dans les chantiers et au recours aux entreprises du territoire.

C'est un sujet très politique, parfois polémique. Il arrive régulièrement que, dans le cadre d'un appel d'offres, une collectivité locale porte son choix sur une entreprise étrangère, généralement moins disante. Une situation que déplorent les professionnels du bâtiment et notamment ceux de la filière bois réunis au sein d'inter forêt-bois 42.

« 1 000 mètres cubes de bois mis en œuvre dans le cadre d'un chantier, c'est 21 emplois locaux pendant un an », avertit Marc Delorme, directeur de l'association. À titre de comparaison, 1 000 mètres cubes de bois correspondent à un lot de 2 millions d'euros, soit le chantier d'un collège ou d'un lycée. Vingt-et-un emplois à temps plein sur une année, c'est également 420 000 € de charges salariales

**« CE DONT NOUS AVONS BESOIN, CE N'EST PAS DE SUBVENTIONS, C'EST DE TRAVAILLER »**



INTER FORÊT-BOIS EST EN TRAIN DE METTRE EN PLACE UNE CHARTE DES COLLECTIVITÉS POUR L'UTILISATION DU BOIS.

et patronales qui retournent à la collectivité. A contrario, précise Inter forêt-bois, 21 personnes sans emploi représentent un coût de 409 000 € par an en allocations, aides, formations, etc.

Sans compter qu'une entreprise étrangère aura tendance à ne pas utiliser du bois local, que ses salariés ne dépenseront pas leur salaire sur place et que le bilan carbone lié au transport sera loin d'être flatteur.

« En tant que chef d'entreprise,

si je fais appel à des salariés étrangers, je peux faire des propositions financièrement plus avantageuses, c'est un non-sens, s'indigne Jean-Gabriel Duchamp, président d'Inter forêt-bois 42. Nos entreprises sont tellement contraintes qu'elles sont tirées vers le bas. Or, ce dont nous avons besoin, ce n'est pas de subventions, c'est de travailler. »

Afin de sensibiliser les élus locaux, Inter forêt-bois est en train de mettre en place une charte des collectivités pour l'utilisation

du bois. Les collectivités volontaires la signeront le 26 septembre prochain, lors de la journée des maires de la Foire de Saint-Etienne. Parallèlement, l'association de la filière bois ligérienne mène tout au long de l'année des actions de promotions et de communication auprès des prescripteurs (sensibilisation, présence sur les salons, édition de documents, etc.).

■ Y.P.



Construire  
avec le **BOIS**

c'est faire vivre  
votre territoire.



Besoin de conseils ? Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos interrogations et vous aider dans la mise en œuvre du bois dans vos constructions. **N'hésitez pas à nous contacter.**

Inter Forêt-Bois 42 / 20 rue Balaÿ / 42000 Saint-Étienne / Tél. : 04 77 49 25 60 / Mail : [contact@ifb42.com](mailto:contact@ifb42.com)

 **Inter  
Forêt-Bois 42**